

DECIDE

Article 1

Le Plan Directeur de Coordination des Programmes de Lutte contre la Désertification de la CEDEAO est adopté tel qu'il figure à l'annexe de la présente Décision.

Article 2


Le Secrétariat Exécutif est chargé en collaboration avec le Fonds de la CEDEAO, de prendre les mesures appropriées pour la mise en oeuvre dudit Programme.

Article 3

La présente Décision entre en vigueur dès sa signature et sera publiée dans le Journal Officiel de la Communauté et dans le Journal Officiel de chaque Etat membre.

FAIT A ABUJA, LE 28 JUILLET 1994

POUR LE CONSEIL
LE PRESIDENT



M. ROBERT DOSSOU

DECIDE

Article 1

Le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO est, par la présente, autorisé à signer l'Accord de Coopération entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), ci-joint.

Article 2

La présente Décision entre en vigueur dès sa signature et sera publiée dans le Journal Officiel de la Communauté et dans le Journal Officiel de chaque Etat membre.

FAIT A ABUJA, LE 28 JUILLET 1994

POUR LE CONSEIL
LE PRESIDENT



M. ROBERT DOSSOU

DECISION C/DEC.10/7/94 AUTORISANT LE SECRETAIRE EXECUTIF A SIGNER UN ACCORD DE COOPERATION AVEC LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

LE CONSEIL DES MINISTRES

VU l'Article 6 du Traité de la CEDEAO portant création du Conseil des Ministres et définissant sa composition et ses fonctions;

Considérant les recommandations de la Cinquième réunion de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles tenue à Lagos du 25 au 27 Mai 1994;

ACCORD CADRE DE COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Par le présent Accord conclu le1994

Entre:

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ci-après dénommée "LA CEDEAO" dont le Siège est au 6, King George V Road, PMB 12745, LAGOS.

d'une part,

Et:

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance ci-après dénommée "L'UNICEF" et dont le Siège est à 3 UN Plaza NEW-YORK/New-York

d'autre part.